

# LE PIAN MEDOC



D 211

LE PIAN-MÉDOC  
LOUENS

**PISTE CYCLABLE, VOIRIE,  
STATIONNEMENT...  
LA COMMUNE INVESTIT !**

**FINANCES  
MUNICIPALES**  
Des résultats  
très positifs  
P. 4

**ÉCOLE**  
Le nouveau restaurant  
scolaire sort de terre !  
P. 7

# LE DÉBROUSSAILLEMENT

## Une obligation qui vous protège

VOTRE PROPRIÉTÉ

EST À PROXIMITÉ D'UN ESPACE BOISÉ ?

VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LE DÉBROUSSAILLEMENT

### QU'EST-CE QUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal. **Attention, débroussailler n'est pas défricher !**

### OÙ DÉBROUSSAILLER ?

#### PRINCIPE GÉNÉRAL

Pour les terrains situés à moins de **200 m des bois et forêts**, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut-être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions.



### QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

#### CELUI QUI OCCUPE LES LIEUX

Le débroussaillage incombe à celui qui **crée le risque**, c'est-à-dire à **tout propriétaire**, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêt. **En zone urbaine**, la totalité de la parcelle, **bâtie ou non**, doit être débroussaillée. **Sans tenir compte des limites de propriété !**

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

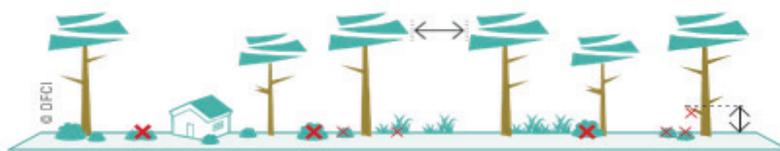
### QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est **juste avant la reprise de la végétation**, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur [www.dfcj-aquitaine.fr](http://www.dfcj-aquitaine.fr)).

Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

### COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

#### DÉBROUSSAILLER CONSISTE À RÉDUIRE LA DENSITÉ DE VÉGÉTATION AU SOL ET AÉRIENNE



Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.

Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise.

Suivant les cas, le débroussaillage nécessite :

- Une débroussailleuse pour couper les herbes hautes, les buissons, les arbustes,
- Une scie ou une simple hache pour les petites branches,
- Une tronçonneuse.

**ATTENTION.** Les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie. **Renseignez-vous auprès de votre mairie.**



## **Didier MAU,**

**Maire du Pian-Médoc**

**Président de la Communauté de Communes Médoc-Estuaire**

Confrontés aux conséquences du retour de la guerre en Europe, aux dérèglements climatiques ainsi qu'à une succession de crises sanitaires, économiques et sociales nous devons relever de nouveaux défis. La réponse de l'État a pour effet d'imposer aux collectivités de lourdes contraintes de sobriété foncière, énergétique, financière, fonctionnelle... sans discernement ni concertation.

C'est dans ce contexte particulièrement défavorable que nous œuvrons au quotidien pour maintenir notre qualité de vie et des services publics répondant aux besoins et aux attentes des usagers. Ce travail de fond est souvent semé d'embûches mais il permet de mener à leur terme de belles réalisations dans l'intérêt général. Ainsi, l'implantation d'un collège dans notre commune et l'ouverture à la circulation de la déviation de Louens et de Beaulieu marquent l'aboutissement de projets portés depuis de nombreuses années.

La construction en cours d'un restaurant scolaire améliorera prochainement les conditions d'accueil dans les écoles du bourg. Les programmes de voirie et l'extension des cheminements doux se poursuivent également. Pour protéger de façon plus efficace notre environnement naturel et la biodiversité nous procédons à des acquisitions foncières dans des secteurs forestiers sensibles ou stratégiques.

Ces investissements importants sont réalisés de façon régulière grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics et avec des taux de fiscalité communale reconnus parmi les plus bas de la région et même au niveau national. Il s'agit d'un travail collectif dont les agents municipaux sont les premiers artisans aux côtés des élus. Je tiens à les en remercier sincèrement.

La croissance démographique a été maîtrisée dans le respect de la législation et d'un juste équilibre au sein d'un patrimoine naturel qui doit être sauvegardé. Nous sommes à ce jour 7 138 Pianais. Que celles et ceux qui nous ont rejoints soient les bienvenu(e)s parmi nous. Ensemble, nous devons prendre soin de nos espaces naturels, de nos forêts, des équipements publics. Le bien-vivre au Pian dépend de chacune et de chacun d'entre nous dans le respect de l'autre et des institutions.

Restons vigilants, responsables et solidaires pour un bonheur partagé.

## **Sommaire**

**Finances >> P.4**

**Urbanisme >> P.5**

**Travaux >> P.6-7**

**Réalisations >> P.8**

**Culture et jeunesse >> P.9**

**Actualités >> P.10**

**Tribunes >> P.11**

### **Directeur de la publication :**

Didier MAU

### **Comité de rédaction :**

Groupe de travail communication

### **Crédits photos :**

BPM

### **Photo de couverture :**

Mairie du Pian-Médoc

Achevé d'imprimer en avril 2023

Imprimerie Rochelaise

**Dépôt légal :** avril 2023

Imprimerie Rochelaise

N° ISSN 264 7-6 72X

# Des finances solides et une dynamique d'investissement

Une situation financière particulièrement saine permet à la commune d'autofinancer et de poursuivre une politique d'investissement et d'équipement répondant aux besoins sans augmenter les taux d'imposition.

EN 2022

## Des résultats très positifs grâce à une gestion rigoureuse et efficace

- **1,6 M €** de dépenses réelles d'équipements.
- Poursuite du désendettement : refinancement de la dette de 4 emprunts : 1,5 M € refinancés générant une baisse des intérêts de la dette accélérant le désendettement la commune.
- Baisse de l'encours de dette de **464 454 €**, soit une baisse de plus de **9 %**.
- Autofinancement important des investissements communaux (**1 M €**).
- Très bon taux d'épargne à **19 %**, au-dessus des moyennes des communes de la strate.

PERSPECTIVES 2023

## Des finances locales robustes Priorité à l'éducation, à la transition énergétique et aux mobilités douces

- Une évolution de la dette maîtrisée grâce à une épargne solide et un refinancement de la dette : **- 80 000 €** de frais financiers en 2023.
- Des choix aboutissant à une situation financière robuste.
- Taux d'épargne : Le Pian-Médoc : **21,1 %**, contre **17,3 %** pour les moyennes des communes de même strate.
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées (**- 0,9 %** hors virement à la section d'investissement).
- Un autofinancement des investissements élevé : **1,3 M€**, contre **1 M€** en 2022.
- Un recours à l'emprunt ajusté en fonction de l'évolution des coûts des travaux et du montant des subventions de l'État, tout en maîtrisant l'encours.
- Un niveau important d'investissements structurants avec près de **4,5 M€** de dépenses d'équipements.

## 1 000 000€ Évolution de la dette communale 2014/2025



## FISCALITÉ

PAS DE HAUSSE DES TAUX DE FISCALITÉ DEPUIS 2011.  
AVEC UN TAUX COMMUNAL DE TAXE FONCIÈRE BÂTIE DE 29,77 %, LA COMMUNE DU PIAN-MÉDOC EST LA SECONDE COMMUNE DONT LE TAUX EST LE MOINS ÉLEVÉ EN GIRONDE.

### Quelques repères

BIGANOS	LE PIAN-MÉDOC	CASTELNAU-DE-MÉDOC	LESPARRE-MÉDOC
23,79 %	29,77 %	37,46 %	40,43 %

Le ratio du produit fiscal par habitant au Pian-Médoc est de 448 €/hab. contre 510 € par/hab. pour les communes de même strate (5 000 à 10 000 hab).

# Vers une évolution des règles d'urbanisme

Les règles d'urbanisme sont établies et mises en œuvre par diverses collectivités locales en conformité avec la législation française.

## QUI FAIT QUOI ?

**La Région Nouvelle-Aquitaine** élabore le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

**Le SYSDAU** est le syndicat mixte qui assure la maîtrise d'ouvrage du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'aire métropolitaine bordelaise composée de 94 communes et ce, en conformité avec le SRADDET.

**La commune du Pian-Médoc** dispose d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) voté par le conseil municipal et qui ne peut s'appliquer qu'après validation par les services de l'État. Le PLU doit impérativement être compatible avec le SCOT et le SRADDET.

## Dématérialisation des Autorisations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) de manière dématérialisée. Il s'agit d'un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation.

### Je prépare mon dossier :



**En choisissant le formulaire CERFA adapté à mes travaux**



**En éditant l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction**



**En anticipant le calendrier de réalisation de mes travaux**

### Je le dépose en ligne :

- Je constitue mon dossier de demande d'autorisation grâce au service en ligne : <https://ideau.atreal.fr/>
- J'envoie l'intégralité de mon dossier (cerfa et pièces) sur la plateforme IDE'AU, ensuite je pourrai suivre mon dossier sur IDE'AU.
- Je suis informé que l'enregistrement de ma demande n'est prise en compte que lors des jours ouvrés (lundi au vendredi), que les pièces de mon dossier ne peuvent être déposées qu'au format PDF, GIF ou JPEG avec une taille maximale de 20 Mo par pièce. Aucun dépôt ne peut se faire par email.



## Le ZAN (zéro artificialisation nette), quelles conséquences ?

De nouvelles règles et échéances contraignantes régissent désormais les documents d'urbanisme. L'objectif national « d'absence de toute artificialisation nette des sols » en 2050 fixé par le législateur s'impose à toutes les collectivités locales.

Le rythme de l'artificialisation des sols dans les dix années à venir doit correspondre à une réduction d'au moins 50% de celle observée au cours des 10 dernières années.

Cette réduction se mesure au niveau régional mais ne s'applique pas de façon uniforme à chaque territoire composant la région.

À travers le SRADDET, la Région Nouvelle-Aquitaine projette ainsi une réduction de 61% pour le SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise. À titre indicatif, 200 hectares ont été consommés au cours de la décennie précédente pour l'ensemble des 10 communes qui composent la Communauté de Communes Médoc-Estuaire. L'évolution pour la prochaine décennie serait donc limitée à 78 hectares pour les 10 communes médocaines.

Les nouvelles exigences contraignantes imposées sans aucune concertation rendent encore plus délicates les révisions en cours du SCOT et du PLU déjà impactées par les directives environnementales des services de l'État.

# La commune investit dans des équipements structurants



## 22 places de stationnement supplémentaires

Un parking de 22 places de stationnement supplémentaires dont une place PMR complète les aménagements des abords du groupe scolaire des Airials.



## Travaux de voirie finalisés

Réfection de l'allée de Geneste.



## Une nouvelle piste cyclable

Celle-ci relie Louens au collège et au secteur du Luget.



## Réaménagement de la rue François-Mauriac

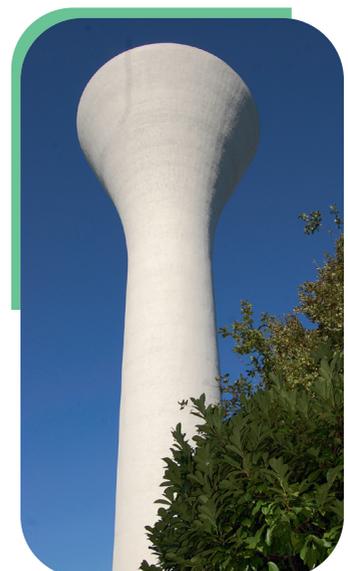
La rue a été réaménagée avec enfouissement des réseaux et création d'une piste cyclable.



## La nouvelle salle polyvalente du Brugat ouvre ses portes

Les services municipaux ont réaménagé l'ancienne bibliothèque en salle multi-fonctionnelle de 180 m<sup>2</sup>. Sa finition a été pensée en termes de performances énergétiques : isolation des plafonds, éclairage basse tension à LED,...

Le conseil municipal peut s'y réunir et ce nouvel équipement accueille différentes manifestations.



## Le château d'eau entièrement réhabilité

La Communauté de Communes Médoc-Estuaire a entièrement réhabilité le château d'eau de la commune, haut de 48 mètres et comportant un réservoir de 600 m<sup>3</sup>.



**En 2023**

## Nouvelle restauration scolaire, École primaire Bourg et Maternelle du Brugat

En janvier, les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire ont débuté.

Imaginé par le cabinet d'architecture BPM, ce projet phare de l'année 2023, dont le coût total avoisine les 3 M€, comportera 2 salles de restauration (maternelle et primaire) pour une surface d'environ 900 m<sup>2</sup>.

Les enfants de maternelle bénéficieront d'une salle dédiée et d'un service à table, une deuxième salle avec self-service sera destinée aux élèves de l'école élémentaire.

La recherche de performance énergétique est au cœur de ce projet. Elle se concrétise par :

- L'installation de panneaux photovoltaïques qui permettra l'autoproduction de la quasi-totalité de la consommation électrique.
- L'utilisation de matériaux, et notamment des vitrages, à haut niveau d'isolation thermique et phonique.
- Un système de pompes à chaleur réversibles.
- D'un satellite technique doté d'équipements de remise en température et de distribution des repas, de dernière génération etc...

Ce nouvel équipement, mutualisant l'accueil des écoliers de maternelle et primaire, permettra aux enfants mais aussi au personnel de restauration, de trouver, dans cet espace, un lieu à la fois accueillant, confortable et convivial.



## Lancement du nouveau site internet de la commune

La refonte du site internet de la commune s'est concrétisée avec la mise en ligne d'une version plus moderne proposant une navigation simple, ergonomique et fonctionnelle via ordinateur, smartphone et tablette pour vous donner des informations sur la vie de la commune et faciliter vos démarches au quotidien. Ce nouveau site, qui se veut plus dynamique et plus réactif, reprend l'intégralité des anciens contenus mis à jour et enrichis de nouvelles rubriques. Il référence également les associations de la commune.



**INSCRIVEZ-VOUS  
À LA NOUVELLE  
NEWSLETTER**

pour suivre toutes  
les actualités  
Pianaises !



# Des réalisations attendues



## Un collège au Pian Médoc

« **Enfin !** » tel est le premier mot prononcé par le Maire le jour de l'inauguration. Ce nouveau collège, tant attendu, s'imposait du fait de la croissance des effectifs scolaires dans le Sud-Médoc.

En mettant gratuitement à la disposition du département un terrain de 3 hectares viabilisé et raccordé aux réseaux la municipalité a convaincu les élus départementaux que le nouvel établissement scolaire devait être implanté au Pian-Médoc dans un environnement naturel exceptionnel entre le chemin du Luget et le Golf.

- La capacité d'accueil : 800 élèves
- 28.9 millions d'euros d'investissements financés par le Département de la Gironde
- 8 000 m<sup>2</sup> de locaux pour les collégiens
- 5 550 m<sup>2</sup> de surfaces dédiées aux équipements sportifs
- 2 900 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs (cour, préaux, ...)

Il contient notamment :

- des espaces pédagogiques : 39 salles d'enseignement et d'activités.
- des espaces de vie : des locaux vie scolaire & foyers des élèves, un « ensemble » demi-pension avec une salle de restauration, un plateau sportif extérieur, une piste d'athlétisme et une aire de pentabond et un gymnase, des espaces extérieurs couverts et de récréation dont un jardin pédagogique.

Il a été conçu dans le cadre d'une démarche environnementale ambitieuse pour atteindre le label E3C2 : chaufferie biomasse, 200 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, traitement du sol en matériaux perméables, eaux de pluie récupérées et réutilisées pour les sanitaires, 80% du bois utilisé pour la construction issue de l'abattage des bois qui occupaient le site avant les travaux, une classe extérieure intégrée au projet.



EPM Architectes ©11145

## Déviations de Louens et de Beaulieu

Attendue depuis plus de 30 ans cette nouvelle infrastructure routière réduit très fortement le flux de circulation sur la route de Soulac et fluidifie le trafic au rond-point de Louens.

Pour protéger la biodiversité la commune a apporté sa contribution à une démarche environnementale exemplaire pour permettre notamment la création d'un écopont destiné au passage de la faune au-dessus de la voie.

### La déviation RD 1215 E1 c'est :

- » Une nouvelle route de **8 kilomètres** reliant Le Taillan-Médoc à Arzac en passant par Saint-Aubin-du-Médoc et Le Pian-Médoc.
- » **46.9 M€** investis principalement par le Département, l'Etat et la Région.
- » Une démarche d'évitement et de réduction des impacts environnementaux.
- » **164 hectares** sanctuarisés dans le cadre des compensations environnementales avec un plan de gestion de 30 ans.

# Zoom sur les activités communales

## Élection du Conseil Communal des Jeunes



Les élections du renouvellement des élus de CM1 ont eu lieu Vendredi 21 octobre 2022 aux écoles élémentaires des Airials et du Bourg.

Le Conseil Communal des Jeunes est l'instance qui représente la jeunesse du Pian-Médoc, au fil d'actions citoyennes tout au long de l'année. Il offre à 21 jeunes pianais scolarisés en CM1, CM2 et 6ème l'opportunité de s'investir dans la vie publique locale. La commune accompagne le CCJ dans l'organisation de leurs réflexions, l'animation de leurs réunions, le montage de leurs projets.

Une de leurs dernières actions a consisté en la création d'une plaquette sur les consignes de tri des déchets à destination des jeunes.



## Activités de la Médiathèque

Une belle année 2022, à la Médiathèque du Pian-Médoc, qui a retrouvé ses lecteurs et plus encore jusqu'à une fréquentation moyenne de 275 personnes par semaine sur l'année 2022.

Outre les accueils de classes, la Médiathèque reçoit aussi les groupes du centre de loisirs.

Toute cette année, le public a bénéficié de nombreuses animations, notamment grâce à d'actives collaborations :



L'Atelier Histoire du Pian a proposé une belle exposition sur la forêt du 2 au 21 avril 2022



La Villette s'est aussi invitée grâce au musée numérique « Micro-folie » qui s'est installé au Pian du 27 mai au 2 juillet. Les pianais, petits et grands, ont pu admirer des collections d'œuvres d'art des plus grands musées.



Lire-Élire (initié par Biblio Gironde) a séduit 40 jeunes de 6 à 16 ans : lecture, discussions, spectacle et vote avec isoloir.

L'espace numérique et multimédia a ouvert ses portes : Océane puis Mathis, ont proposé aux lecteurs de tous âges des animations ludiques et des séances de jeux vidéo, mais ont également proposé aide et conseil à l'utilisation de l'outil informatique et numérique. Des projections de films tout public ont aussi eu lieu pour le plaisir des jeunes comme des plus grands.

Grâce à l'Association de parents d'élèves APEBB, la Médiathèque a eu la chance d'accueillir la boîte aux lettres du père Noël, et l'atelier de préparation de cette lettre.

Les petits pianais ont ainsi eu la chance de recevoir des réponses personnalisées à leurs précieux courriers.



## Exposition des artistes pianais

20<sup>e</sup> exposition des Artistes Pianais salle Serge Lama 12 au 20 novembre 2022

A l'occasion du vernissage de la 20<sup>e</sup> exposition des Artistes Pianais, en présence de Xavier COUEPEL, adjoint à la culture, les présidentes de l'association depuis sa création en 2002, Christiane FERRAN, Gabrielle LINARES, Héloïse BAUDRY et Martine GANELON ainsi que Chantal SANTAROSSA, secrétaire, ont présenté les 5 invités d'honneur conviés à cette manifestation.

GALLI a exposé des portraits, les peintres Yoan BEUGIN, Jacky DUMERGUE, Serge PIERRE et le sculpteur sur bois Bernard MONCE ont peint et sculpté devant le public avant d'offrir une œuvre pour la tombola.

Grâce aux bénévoles, 40 exposants dont la plupart sont Pianais, ont présenté 113 œuvres, essentiellement de la peinture mais également des foulards en soie.

Les enfants de l'atelier d'Arts plastiques (6 à 12 ans) ont aussi exposé leurs travaux.

16 classes des écoles maternelles et primaires de notre commune et 5 groupes d'enfants de l'ALSH ont bénéficié de visites commentées.

# Actualités

## Octobre rose : lutte contre le cancer

Dans le cadre de l'opération nationale « Octobre Rose », une journée rose a été organisée au Pian Médoc le 8 octobre 2022, au profit de L'Institut du Sein Aquitaine (LISA). En collaboration avec le Comité des fêtes, l'Association Le Pian Sport Évasion et le Club de l'Amitié, une marche et une course ont été organisées, réunissant dans la bonne humeur de très nombreux participants. Une naturopathe et deux sophrologues du Pian ont proposé aux visiteurs leur savoir et leur aide en matière de soins d'appui aux traitements. Le parking de la salle Serge-Lama a accueilli une vingtaine de véhicules anciens et de prestige, dont les propriétaires ont proposé des balades aux visiteurs. Pour clôturer cette journée, la troupe de théâtre « Les Tréteaux du Pian » a donné deux pièces, dont l'humour a satisfait les quelques 120 personnes présentes.



## Noël au Pian

Le Week-end de Noël, organisé par le Comité des fêtes, s'est tenu les 3 et 4 décembre à la salle Serge-Lama. Le samedi était dédié à la bourse aux jouets et le dimanche au Marché de Noël avec l'exposition de plusieurs artisans et commerçants. Plusieurs animations ont été proposées tout au long du week end : clown, balade en calèche, stand maquillage, jeux, spectacle, manèges, restauration...

L'APEBB (Association des Parents d'Elèves du Bourg et du Brugat) a organisé, le 27 novembre et le 3 décembre au Dojo, des ateliers créatifs sur le thème de Noël qui ont rassemblé une centaine de familles.

## Golf : Le magnifique complexe pianais honoré

Aux World Golf Awards 2022 le golf du Médoc Resort implanté au Pian-Médoc a été classé 1<sup>er</sup> golf hôtel français. Cette distinction couronne la qualité des parcours et de l'accueil hôtelier ainsi que l'exemplarité de la gestion environnementale du site et des équipements : un système d'arrosage en circuit fermé pour protéger la nappe phréatique, un dispositif technologique informatisé qui permet d'optimiser la consommation d'eau, un tri sélectif performant, le zéro plastique généralisé, l'éclairage à LED ou encore le miel produit par des ruches installées sur le parcours des châteaux. Des associations de protection de la nature réalisent régulièrement un inventaire de la faune et de la flore du site.



## Les étoiles de l'ASPM

La deuxième soirée des Étoiles de l'AS Pian-Médoc Omnisports s'est déroulée le samedi 10 Décembre salle Serge-Lama. En présence de Didier Mau, Maire du Pian-Médoc, accompagné de Franck Simonnet, délégué aux Sports, et de Mme Christine BOST et M. Philippe DUCAMP, Conseillers Départementaux, 20 sportifs et bénévoles des associations adhérentes de l'ASPM Omnisports ont été récompensés par la remise d'un trophée. À cette occasion, deux trophées d'honneur ont été remis à MM. Marcel FLORIANI et Jean-Luc BIDART pour leur forte implication bénévole au service des sports communaux.

# Tribunes des élus

## La majorité municipale

La majorité municipale tient ses engagements, s'adapte aux conséquences des crises successives et prend en compte les propositions constructives.

À mi-mandat le contrat est largement rempli :

- Les taux de fiscalité communale n'ont pas augmenté
- La croissance démographique a été parfaitement maîtrisée
- Le lien social et le soutien au tissu associatif sont régulièrement renforcés
- Plus de 5 millions d'euros ont été consacrés aux travaux d'amélioration des voiries, des bâtiments et des équipements communaux : réfection des routes, création de pistes cyclables, extension et aménagement des écoles, des locaux administratifs et des équipements culturels et sportifs, enfouissement des réseaux ...
- Acquisitions foncières en milieux naturels sensibles

Ces investissements structurants seront poursuivis jusqu'à la fin du mandat avec notamment la réalisation de nouvelles pistes cyclables et de nombreuses actions menées dans le cadre de la transition environnementale et écologique.

## L'opposition

2023 l'année de mi-mandat

Pendant ces 3 premières années, « Un Pian Commun » a œuvré bénévolement au sein du conseil municipal, des commissions et à la communauté de communes pour améliorer la vie de chacun au Pian-Médoc.

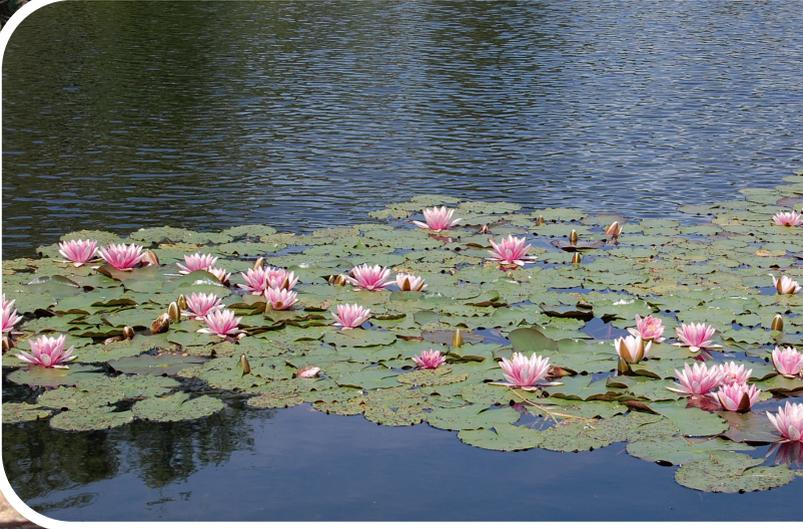
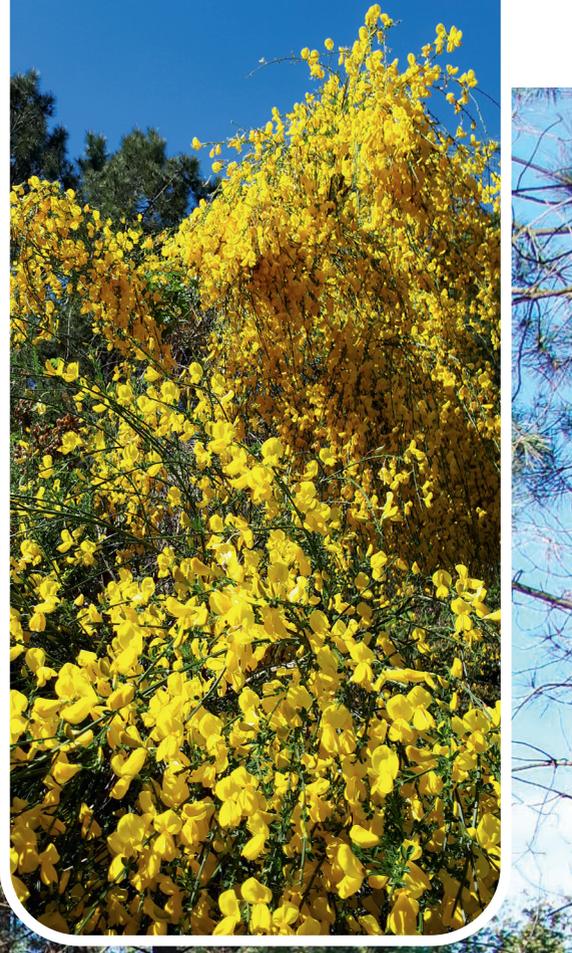
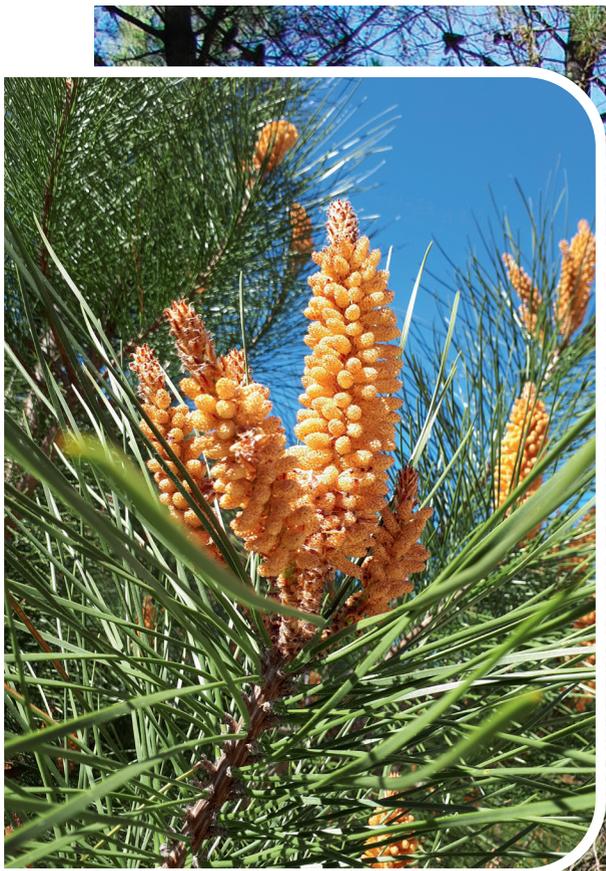
Nous y sommes intervenus systématiquement avec des propositions s'appuyant sur notre programme et sur les besoins des habitants. À notre initiative, un groupe de travail Transition énergétique a été créé, une tarification de la restauration scolaire plus équitable et la gratuité pour tous à la bibliothèque ont été votées. Des demandes d'investissement Transports, Circulations douces et Préservation de notre environnement ont été formulées, des mobilisations pour l'aide à des familles effectuées.

Nos élus se mobilisent au quotidien pour un Pian au cœur de la nature mais plus proactif sur les actions et les services pour rapprocher les pianais dans un climat apaisant.

Envie d'un échange, contactez-nous à [un.pian.commun@gmail.com](mailto:un.pian.commun@gmail.com) Alexis Toussaint et les élus « Un Pian commun ».

## Une évolution démographique maîtrisée

ANNÉE	POPULATION	AUGMENTATION	%
2015	6 203		
2016	6 325	122	1,97
2017	6 446	121	1,91
2018	6 582	136	2,11
2019	6 687	105	1,60
2020	6 787	100	1,50
2021	6 878	91	1,34
2022	7 031	153	2,22
2023	7 138	107	1,52



**AU PIAN,  
ON AIME LA NATURE,  
PROTÉGEONS-LA ENSEMBLE**

La municipalité a engagé un programme ambitieux d'acquisitions foncières pour préserver les milieux naturels et la biodiversité.